***Fédération Interuniversitaire de l’Enseignement à distance***

 Réunion du 21 septembre 2018 à l’UPMC La Sorbonne

Mobilité Virtuelle

Liste des participants :

Sabine Bottin-Rousseau : Présidente de l’EAD à l’UPMC

Jean-Marc Meunier : Président de la FIED

Florence Ducros : UNT/AUNEGE, Université de Lorraine

Gérard Casanova : UNT/AUNEGE, Université de Lorraine

Antoine Rauzy : Enseignant UPMC

Karine Humbert : Secrétariat FIED

Participants par visio-conférence :

Mikkel Hansen : En charge de l’IED pour la communication Internationale

Thierry Spriet : Vice-Président du numérique, Université d’Avignon

Pierre Jarraud ; Maître de conférence à l’UPMC

Thierry Danquigny : Secrétaire général pour la FIED

Présentation de Sabine Bottin-Rousseau :

**Online proctoring at Sorbonne University**

[201802\_OnlineProctoring\_Hasselt.pdf](https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1r84nE5a7HwGZYTdoOcEzSlHv44nTHVpt)

Elle propose à Florence Ducros et Gérard Casanova la possibilité d’utiliser son travail dans le cadre de l’Open Mobility et de leur MOOC pour passer en contrôle continu pour tout le cursus, avec des avantages comme :

* La protection des données
* La sécurité
* Les types de software
* L’expérimentation de software
* La pratique des procédures
* L’accès au grand livre blanc qui résume

Jean-Marc Meunier intervient sur le projet de partenariat avec Managexam précisant qu’il y a eu plusieurs discussions sur un accord cadre pour expérimentation des premiers tests.

Pierre Beust précise que la FIED avait commencé avec Proctor U et c’est Proctorexam qui a finalement décroché l’accord cadre. (Proctor IU ne proposant que l’aspect technologique).

Présentation vidéo de Proctorexam : 3 flux vidéos (nécessite internet, téléphone sur mode avion et wifi (sur le téléphone)) Suivre le lien : [Youtu.be/nY5YmFAroM8](file:///C%3A%5CUsers%5CFIED%5CAppData%5CLocal%5CTemp%5Cnsn2B49.tmp%5CContainedTemp%5CYoutu.be%5CnY5YmFAroM8)

Il y a pour les publics qui souhaitent s’y intéresser deux sessions d’examens. Les procédures sont lourdes et la participation se base sur le volontariat (sondage).

Des faux examens sont envoyés pour : tests de connexions (scanner une copie..) si la connexion est bonne, le scan correct, l’autorisation est donnée. Il est soumis au candidat de signer une décharge pour les problèmes techniques.

Les manuels en français sont disponibles. La procédure reste lourde, Le programme est adapté à chaque étudiant donc coûteux en temps. (Exemple : la première année, pour 60 étudiants avec 4 à 6 examens chacun).

Le projet a été arrêté pour des raisons juridiques (peur d’un recours d’étudiant en présentiel qui réclamerait une invalidation) donc il a été rajouté une ligne dans le règlement intérieur pour adapter les modalités d’examens pour résoudre le problème.

12 étudiants ont été sauvés par le biais du règlement intérieur (athlètes de haut niveau, femmes enceinte…) ils ont passés 61 examens en ligne sur 96. En cas de problèmes le jour j il y a une 2eme session de proposée.

Les étudiants sont enregistrés pour identifier les évènements inattendus.

1. analyse automatique
2. vérifications par les organisateurs

Mode 1 regard en direct :

Mise en place d’examens écrits puis scan (prise en compte des problèmes de scans de chacun), il y a des possibilités de cas par cas pour les résoudre. Mise en place de chat avec les étudiants (obligation de rester derrière l’ordinateur pour dialoguer avec les étudiants, les personnels du secrétariat sont obligés d’allonger leur journée de travail pour répondre aux questions diverses (8h-20h)), Proctorexam est contacté pour les problèmes de connexion, ce qui a entrainé la suppression du chat box. Le président suggère qu’il n’y a pas assez d’examens tests, mais il s’avère qu’il reste des problèmes techniques.

Il y a un point de soulevé : Prendre en compte les connaissances des étudiants en matière de technologie et de téléphonie, (Managexam proposait des surveillants).

Cette année Sabine Bottin-Rousseau a fait passer plus de 260 examens dont 180 passés en partenariat avec le CNED.

Antoine Rauzy intervient en disant qu’il y a 3 ans c’était un refus total et remarque qu’avec les mouvements de grèves les mentalités des directions d’universités ont changé en matière d’enseignement à distance.

Dans l’interface de Proctorexam, tout est rentré à la main, on voit ce que les étudiants font sur leur ordinateur, on peut les regarder en direct. Les problèmes liés aux transgressions (utilisation du téléphone, manger ou sortir) sont gérés comme en présentiel. Les étudiants étaient réticents mais se motivent avec le temps.

Les responsables administratifs et les gestionnaires pédagogiques (Sabine Bottin-Rousseau) ont beaucoup de travail mais cela répond à une demande. Si cela aboutit, il est envisagé de généraliser le personnel.

Pierre Beust dit qu’il voit avec Managexam.

Il est suggéré la possibilité de demander une participation financière aux étudiants (mais ce n’est pas encore bien défini). La question est posée de savoir si la FIED pourrait gérer l’encaissement, l’accord cadre devrait faciliter ce genre de question.

**Groupe de travail mobilité virtuelle**

Présentation du projet d’échange virtuel

Jean-Marc Meunier présente COIL dont la FIED est nouvellement adhérente, Florence Ducros présentera open VM.

Le problème de la mobilité virtuelle est lié à la question de l’accréditation en général des MOOC et des SPOC pour favoriser la mobilité, cela rejoint le projet pilote Europeen virtual exchange, qui cible la mobilité virtuelle plutôt en amont du supérieur. On a les étudiants dans l’université de départ.

**Objectifs et bénéfices**

Il y a plusieurs modalités d’internationalisation :

* Des cours quand ils veulent online
* Des professeurs internationaux
* La possibilité de se construire un réseau (pour trouver des stages par exemple)

Pour les enseignants : possibilité de créer des classes internationales.

Pour les universités, cela enrichit leur offre de formation.

Exemple : des étudiants à la Sorbonne, 48 ECTS en local, 12 ECTS en ligne = 60 crédits. Les examens sont tout de même passé en présentiel. Les examens de Proctorexam sont en phase d’être reconnus mais cela est toujours en discussion.

Il existe des alliances entre plusieurs universités, des discussions sont en cours pour en faciliter les échanges.

Les règles :

* Mise en place d’un programme court, entre 3 et 12 crédits au maximum chez les partenaires, langue au choix, cours en ligne, obligatoirement lié à des crédits dans l’université qui propose ce qui apporte une garantie de qualité et de valoir 6 crédits dans l’université qui a l’étudiant et dans l’université qui dispense le MOOC (cours à distance).
* L’université hôte est responsable du sujet et l’université d’origine est responsable de la surveillance de l’examen.
* Lorsque se pose des problèmes de correspondance du nombre de crédits, cela est étudié au cas par cas.

Les étudiants choisissent beaucoup de cours an début d’année puis choisissent en fin d’année ce qu’ils vont passer comme examens en revoyant la liste à la baisse.

Sabine Bottin-Rousseau a eu des facilités de communication avec les enseignants dans son domaine (physique) mais il faut garantir un nombre minimum d’étudiants pour garder les subventions, c’est long de faire accepter le principe du cours en ligne.

Avantage pour les enseignants : ressources supplémentaires (gain) beaucoup de retour (pour l’instant tout est gratuit).

Antoine Rauzy  fait remarquer que les étudiants sortants choisissent soit des cours « à succès » soit des cours avancés, le choix des cours est important.

Florence Ducros demande s’il y a des stages : pas de stages prévus.

Thierry Spriet se dit intéressé pour basculer à distance une partie des cours (malgré une réticence des enseignants). Sabine Bottin-Rousseau propose 5 cours. Elle suggère de prendre des gens motivés, cela prendrait plus de temps pour des soucis de date butoir. Thierry Spriet demande que s’il n’y a pas d’échange d’argent, comment prendre en charge 26 étudiants ? Sabine répond en prenant l’exemple d’Erasmus qui fonctionne sans échange d’argent.

Gérard Casanova intervient en parlant de la différence entre les études en salle et en ligne. Sabine Bottin-Rousseau réponds que pour 30 étudiant, en rajoutant un groupe de TD en plus, cela est à prendre en compte.

Thierry Spriet précise que pour lui cela est ouvert à un nombre limité d’étudiants en ligne, Sabine Bottin-Rousseau limite donc à 5 étudiants.

Pierre Jarraud remarque que les effectifs ne sont pas négligeables, que « ça démarre bien », mais qu’il conviendrait de rester en court marginal (pas trop d’étudiants en SPOC et en MOOC pour éviter les problèmes d’équilibrage).

Jean-Marc Meunier confirme que si trop peu d’étudiants sortent il conviendrait de limiter les possibilités de mobilité virtuelle et partir sur quelque cours uniquement.

Interview d’un étudiant qui a suivi l’année dernière : suivre le lien <https://youtu.be/YsD_nX9cVJg>

Jean-Marc Meunier présente le réseau COIL : Ils construisent en partenariat des cours communs (travail collaboratif avec les étudiants). Il fait l’objet d’une communication à Toronto l’an dernier. Jon Rubin expérimente ce type de dispositif depuis de nombreuses années et a mis en place un réseau dans le cadre d’ICDE, qui permet de mettre en relation des universités qui veulent développer le concept, faire des échanges d’étudiants. Cela nécessite que le projet soit porté par des enseignants particuliers avec un investissement dans les contenus et les démarches.. La FIED adhère au réseau COIL. Il y a des webinars chaque année ainsi que des réunions dont les dates seront diffusées aux adhérents dès réception. Les membres du réseau apportent leur expertise et des contacts pour trouver des partenaires. Cela permet d’explorer une autre voie vers l’internationalisation (300€ Adhérents ICDE + COIL)

Gérard Casanova pose la question des outils disponibles ?

Jean-Marc Meunier répond qu’il n’y a pas encore eu de réunion, il envoie un mail de demande.

Gérard Casanova précise que l’université de Lorraine qui fait partit des Universités du Grand Est peut être intéressée par la méthodologie de production entre les différents enseignants.

Jean-Marc Meunier remarque qu’il y a possibilité de mettre cela en place en France.

https://icdeblog.com/2017/10/02/internationalizing-online-education-through-coil-collaborative-online-international-learning/

**Open Virtual Mobility, présentation de Gérard Casanova et Florence Ducros, Université de Lorraine**

[Suivre le lien](https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1r84nE5a7HwGZYTdoOcEzSlHv44nTHVpt) réalisé par la chef de projet Ilona Buchem, Beuth university of Applied Sciences of Berlin

Favoriser la promotion de la mobilité virtuelle et définir les compétences nécessaires à la mise en place d’initiatives pour tout le monde. Délivrer des badges (compétences MOOC compétences Mobilité Virtuelle)

1. Référentiel de compétences : Etude Open university de Hollande (questionnaire)
2. Centres : [lien](http://www.openvirtualmobility.eu)
3. Plusieurs compétences rassemblées
4. e-assessment AUNEGE : outil d’auto-évaluation des compétences, pour obtenir un badge, MOOC
5. Open badge : définition plateforme
6. OER et MOOC
7. Qualité et Durabilité

Question de Florence Ducros : Avez-vous des partenaires à la FIED qui mettent en place des choses aussi poussées que ce que fait sabine Bottin-Rousseau ?

Réponse de Jean-Marc Meunier : Non, il y a des intentions mais pas beaucoup de retours (utilisation de la Mobilité Virtuelle pour faire de la remise à niveau mais pas plus).

Il y a différente formes de mobilité virtuelle comme le SPOC, d’autres programmes sont plus complets. Des séminaires sont organisés.

**Mobilité Virtuelle et éducation ouverte**

La Mobilité Virtuelle est plus ou moins formalisée, comme Erasmus (universités et enseignants à l’international).

Elle est semi formalisée pour la reconnaissance de crédits

Elle est informelle pour des étudiants qui travaillent ensemble sur un projet (MOOC)

Partir d’expérimentations : s’en servir pour les MOOC et les centres. Prendre ce que fait la FIED pour illustrer comme exemple, c’est-à-dire donner des idées de méthodologie, recueillir des retours d’expérience, constater et échanger.

Ce qui est central pour la Mobilité Virtuelle :

L’auto-évaluation, les ressources éducatives, les MOOC, l’Open Education. Des ateliers ont été présentés à EDEN 2018

Florence Ducros intervient en précisant que tout cela peut servir de référence et de prise de conscience

Antoine Rauzy demande qui est en charge de la qualité, Florence Ducros réponds que c’est l’université des Baléares

Gérard Casanova et Florence Ducros mettront le document à disposition ainsi que le site.

Florence Ducros voit des gens intéressés mais constate qu’il y a beaucoup de freins (enseignants, budgets…)

Sabine Bottin-Rousseau intervient concernant les appels à projet des universités de recherche, centré sur les alliances et la mobilité en général. Quelles sont les alliances déjà en place ? Internat à rejoindre ou faire des consortium ? Qui a envie de se lancer dans ces programmes ? Il serait pertinent de mettre en place un questionnaire court pour la FIED (en cours d’élaboration).

Plusieurs questions se posent : Faire un inventaire. Combien de cours ? Quels types de cours ? Les formations ?

Sabine Bottin-Rousseau cherche à toucher le public le plus large possible (plus large que le réseau FIED). Gérard Casanova signale que les filières comme le management et les ingénieurs ont le plus grand nombre d’étudiants à l’étranger.

Sabine Bottin-Rousseau demande si l’EADTU travaille sur un HUB, Gérard Casanova répond oui, notamment pour les questions sur les badges.

Antoine Rauzy propose de faire le lien avec les cours à micro crédit (short program), Jean-Marc Meunier répond que le groupe EADTU sur le sujet est toujours actif.

Pour de petits ensembles de cours (15) Antoine Rauzy précise que c’est le même principe que le DU (plus court que le DU) par exemple pour faire ses études en anglais. Florence Ducros signale que cela faisait partie d’un projet l’année dernière sur les compétences transverses, il faut voir ce qui existe en France de similaire.

Gérard Casanova demande si avec la FIED, il serait possible de reprendre des résultats de projets adaptés aux spécificités françaises et créer un groupe autour de ça. Florence Ducros demande si il y a assez de personnel à la FIED, Jean-Marc Meunier réponds que oui mais il y a possibilité de faire appel à une prestation extérieure ponctuellement.

Thierry Spriet intervient : Le format hybride sera mis en place l’année prochaine à l’université d’Avignon. Il y aura 5 ou 6 cours disponibles, plus 1 à moitié à distance. Les cours qu’il voulait développer plutôt en licence, rentrent dans une phase opérationnelle (notamment dans l’individualisation des parcours l’hybridation de certains enseignements pour faciliter leur parcours). Les cours arrivent dans le courant de l’année (sur L1, 2 et 3) le catalogue sera donc bientôt enrichi.

Gérard Casanova demande s’il y a une expérience de mobilité virtuelle à Avignon, ce à quoi Thierry Spriet réponds non mais le taux de sortants en pourcentage des étudiants Erasmus est assez intéressant, cependant ce qui bloque ce sont les étudiants qui n’ont pas les moyens de partir. Continuer Erasmus reste intéressant. Pour les entrants, le virtuel est intéressant pour les enseignants, il y a un bon retour sur les masters en ligne.

Jean-Marc Meunier propose de recenser les initiatives, de travailler sur un premier jet de 15 questions maximum pour la FIED, les ENT, les écoles et le communiquer ensuite aux partenaires.

La réunion prend fin à 12h10.